

---

*Repyramidage ITRF ; revalorisation des IGR-IR ;  
Campus Condorcet*

**CNESER du 14 décembre - Déclaration du SNPTES-UNSA**

---

Le SNPTES-UNSA profite de ce CNESER<sup>1</sup> pour rappeler à notre ministère la nécessité de **voir aboutir les différents engagements compris dans le Protocole carrières et rémunérations**. Ce protocole, rappelons-le, est adossé à la loi de programmation de la recherche (LPR) qui, lors du CNESER de 18 juin 2020, ne fut soutenue que par le SNPTES et l'UNSA. Il nous paraissait important, en effet, d'accepter des améliorations relatives à nos carrières et à nos rémunérations. Certes, ces améliorations ne peuvent, comme par enchantement, résoudre certains retards ou certaines aberrations, mais elles offrent des occasions qu'il convient de ne pas laisser passer.

Le SNPTES-UNSA constate, ces dernières semaines, que, notamment, le **repyramidage des ITRF**, comme celui des enseignants-chercheurs, pourra, normalement se réaliser (ce repyramidage, concrètement, permettra, en plus des concours et listes d'aptitude, à environ 4650 ITRF d'accéder aux corps supérieurs). Il reste à fixer les modalités de mise en route de ce repyramidage et, notamment, de veiller à ce que celui-ci ne se transforme pas en un véritable parcours du combattant. Le SNPTES-UNSA y veillera.

Le SNPTES-UNSA, en revanche, ne supporte plus de voir que l'un des accords de ce protocole -la **revalorisation de la grille des ingénieurs de recherche ITRF-ITA**- est actuellement au point mort... Cette revalorisation des corps d'IGR ITRF-ITA est une attente forte des ingénieurs de recherche, mais aussi des ingénieurs d'études ITRF-ITA qui, dans l'état actuel des grilles statutaires, sont parfois financièrement désavantagés lorsqu'ils deviennent ingénieurs de recherche ! Pour ces mêmes raisons, l'absence ou le retard pris dans cette revalorisation de la grille des IGR, en 2022, pourrait, paradoxalement, pénaliser les collègues qui bénéficieraient de ce repyramidage cette même année. Le ministère doit donc faire diligence afin de ne pas pénaliser nos collègues et de montrer ainsi que, comme le SNPTES-UNSA, il est important pour lui de ne pas oublier tel ou tel corps. Le SNPTES-UNSA demande donc, au ministère, de présenter rapidement son projet de revalorisation des corps d'IGR ITRF-ITA.

Enfin, le SNPTES-UNSA profite de ce CNESER pour rappeler son soutien à l'ensemble de nos collègues du **Campus Condorcet** (EPCC) actuellement en lutte. Ce mouvement social démontre, s'il en était besoin, que, face à un manque important de personnels, une direction ne peut simplement bricoler en augmentant le temps de travail des collègues pourtant épuisés... ou avoir encore plus recours à de l'emploi précaire. Nos collègues doivent être entendus par leur direction et par notre ministère. Le SNPTES-UNSA les accompagne dans ce combat.

*Choisy-le-Roi, le 14 décembre 2021*

---

<sup>1</sup> Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche